

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18016458

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE 11 JAN. 2018

Greffier
Le Greffier

N° d'entreprise : **0442 896 555**

Dénomination

(en entier) : **DELTENRE & Co**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Allée Centrale, 60 à 6040 JUMET (Zoning Industriel)**

Objet de l'acte : DEMISSIONS - NOMINATIONS

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 18 décembre 2017 que ladite assemblée s'est réunie et a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée prend acte de la démission de leurs fonctions d'administrateurs et administrateur-délégué par :

- Monsieur David HOCQUET
- la SA IMMOBILIERE DES TANNEURS
- la SA OK & Co

Cette démission prend effet à dater de ce jour, lundi 18 décembre 2017.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de nommer comme administrateur la SPRL « SHACKLETON MANAGEMENT », préqualifiée.

La gérance de la SPRL « SHACKLETON MANAGEMENT » a désigné, aux termes de son assemblée générale extraordinaire tenue ce jour, antérieurement aux présentes, au siège social de la société, Madame LIGOT Cécile, préqualifiée, à titre de représentant permanent pour assumer le mandat d'administrateur détenu par ladite société au sein du Conseil d'administration de la présente société.

Ici présente et qui accepte.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée confère tous pouvoirs au Conseil d'administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'instant, le Conseil d'administration étant constitué, celui-ci déclare se réunir valablement pour décider à l'unanimité :

1. de nommer au poste de Président du Conseil d'administration, Monsieur WILLOCX Paul, prénommé. Ce mandat est gratuit.

2. de procéder à la nomination d'un administrateur-délégué.

A l'unanimité, le Conseil décide d'appeler à cette fonction, Monsieur Paul WILLOCX, prénommé, qui accepte.

L'administrateur-délégué est chargé de la gestion journalière de la société et de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Paul WILLOCX est rémunéré.

3. désigner, en application de l'article 61, §2, du Code des sociétés, la personne qui exercera la fonction de représentant permanent au sein de la société ;

A l'unanimité, le Conseil décide d'appeler à cette fonction, Monsieur Paul WILLOCX, prénommé.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Paul WILLOCX, administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).